

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 27 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Étaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Monsieur Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Monsieur Richard HAAS)

Madame Kristell LE MAUFF

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-31

APPEL A PROJETS COMMUN RELATIF A LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT

Rapporteur : Monsieur Hubert HILLION – Adjoint à l'Environnement et au Cadre de Vie

Dans le cadre de l'appel à projets commun lancé par l'Etat et relatif à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (SDIL) « Grandes Priorités » et à la DSIL « Relance rénovation énergétique des bâtiments publics », je vous propose de soumettre deux dossiers.

1/ Au titre de la DSIL « Grandes Priorités » : la création de voies vertes (vélos – piétons) et de pistes cyclables

A/ Descriptif

Le projet porte sur la prolongation et la création de voies vertes (vélos – piétons) sur trois espaces de la Ville de Langueux, à savoir : rue de la Landelle, rues de Brest – Morgan et rue de Rennes. Cette dernière réalisation, en plus de la création d'une voie verte, comprend un volet sécurisation d'un carrefour à destination des vélos et piétons.

- *Projet de continuité d'une voie verte (vélos / piétons) rue de la Landelle*

Le projet de voie verte rue de la Landelle consiste à prolonger la voie verte existante rue de Bretagne devant la salle omnisports Le Rebond, depuis le carrefour de la rue du stade jusqu'à la rue Blaise Pascal.

Ce projet permettra d'aménager les traversées des rues du clos neuf et des Champs- Ballous afin de sécuriser le piéton et le vélo.

- *Projet de création d'une voie verte (vélos / piétons) et de sécurisation du carrefour de la rue de Brest et de la rue de la Morgan*

La voie verte sera créée rue de Brest entre le rond-point de Douvenant et le restaurant Rubicube situé au n°65 rue de Brest. La voie verte sera bien séparée de l'axe routier, matérialisée au sol et protégée par des potelets au niveau du carrefour. Le carrefour Morgan/rue de Brest sera sécurisé sur le principe d'un plateau surélevé ou de coussins berlinois afin de permettre le cheminement vélo et piéton en toute sécurité. La voie verte sera raccordée aux trottoirs et aux bandes cyclables existants rue de Douvenant et rue de Brest ainsi qu'à la piste cyclable allant vers Saint-Brieuc le long de la RN 12.

La mise aux normes accessibilité sera effectuée : dalles pododactiles, abaissement des trottoirs ainsi qu'une signalisation horizontale et verticale.

Le revêtement de la voie verte sera réalisé en sable-ciment sur sa portion principale et en béton bitumineux au niveau du carrefour.

Les eaux pluviales seront également collectées et raccordées à une noue végétale ou au réseau existant

- *Projet de création d'une voie vélos sur la rue de Rennes*

Il s'agit de l'aménagement d'une continuité manquante sur cet axe majeur de la Ville de Languieux (rue de Lorraine – Centre-Ville).

La bande cyclable sera détachée du bord de la voie par le caniveau actuel et l'aménagement d'îlots de bordures surmontées de mobilier de séparation.

B/ Objectifs

L'approche environnementale est au cœur de l'action de la Ville de Languieux.

Pour cela, elle tient à favoriser l'usage de moyens de transports plus responsables et sensibiliser la population à ces nouveaux modes de déplacements, car il existe de nombreuses alternatives à la voiture individuelle ; bien plus respectueuses de notre environnement, bénéfiques pour la santé et imbattables économiquement ... notamment les modes de transports doux, aussi appelés modes actifs, comme le vélo et la marche.

C'est pourquoi, développer les voies permettant ces déplacements doux, va permettre d'optimiser et de réduire les déplacements liés à une activité professionnelle, ou autre, en vue de diminuer les coûts et les impacts socio-environnementaux.

C/ Calendrier de réalisation

Date	Actions
1 ^{er} semestre 2021	Etude interne
2 nd semestre 2021 - 1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation

D/ Plan de financement

Dépenses		Ressources	
Nature des dépenses	Montant HT	Origine des ressources	Montant HT
Travaux voie verte rue de la Landelle	56 100 €	Etat – DSIL (50 %)	166 250 €
		Ville de Languueux (30 %)	99 750 €
		Région (20 %)	66 500 €
Travaux voie-verte rues Brest/Morgan	143 100 €		
Travaux piste cyclable rue de Rennes	133 300 €		
Total	332 500 €	Total	332 500 €

2/ Au titre de la DSIL « Relance rénovation énergétique des bâtiments publics »

A/ Descriptif

Le Point-Virgule a été construit en 1994. Ce bâtiment accueille une bibliothèque – médiathèque sur une surface de 570 m², une salle d'exposition sur 490 m² et une salle de réunions – conférences sur 380 m², qui sont répartis sur 3 niveaux, desservis par un ascenseur et accessibles par le hall commun.

Ce bien communal comporte une importante surface vitrée d'environ 387 m² avec de très nombreuses huisseries.

La rénovation thermique porte sur l'ensemble du bâtiment, exception faite du hall d'accueil et consiste dans le changement de l'intégralité des huisseries.

B/ Objectifs

Des problématiques sont rencontrées au gré des saisons avec de fortes chaleurs lors de l'ensoleillement du printemps jusqu'à l'automne et des températures froides et humides pendant la saison hivernale.

C'est pourquoi, suivant l'avis de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), il est nécessaire d'effectuer le remplacement des profils des menuiseries en aluminium par des profils à rupture de pont thermique, sur la façade sud et celui des vitrages à faible émissivité pour réduire les rayonnements solaires et la forte luminosité.

Sur le reste du bâtiment, il est également indispensable d'installer des vitrages visant une performance de UW « 1.3w/m².k et SW » 0.3 w/m².k.

Il est à noter qu'outre cette démarche environnementale, cela permettra d'augmenter le confort des agents et du public.

C/ Calendrier de réalisation

Date	Actions
1 ^{er} semestre 2021 2 nd semestre 2021	Etude
1 ^{er} trimestre 2022	Réalisation

D/ Plan de financement

Dépenses		Ressources	
Nature des dépenses	Montant HT	Origine des ressources	Montant HT
Travaux de rénovation thermique – Changement huisseries	175 000 €	Etat – DSIL (50 %)	87 500 €
		Ville de Langueux (30 %)	52 500 €
		Région (20 %)	35 000 €
Total	175 000 €	Total	175 000 €

Au regard de l'ensemble de ces éléments, **je vous propose :**

→ d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant :

- ✓ à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DSIL « Grandes Priorités » pour la création de voies vertes et de pistes cyclables à hauteur de 50 % du coût des travaux HT, soit 166 250 € ;
- ✓ à solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la DSIL « Relance rénovation énergétique des bâtiments publics » pour la rénovation de la médiathèque à hauteur de 50 % du coût des travaux HT, soit 87 500 € ;
- ✓ à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.